

Publié le 28 mars 2012

TPM Aménagement : Une nouvelle dynamique pour la rade de Toulon

Opérationnelle depuis janvier 2011, la Société publique locale TPM Aménagement devient le fer de lance de la politique d'accueil des entreprises du Pôle de compétitivité Mer Paca à vocation mondiale.



Dans une région réputée pour son pôle maritime, la Spla [TPM Aménagement](#) intervient pour les opérations prioritaires du Toulon Grand Projet rade et débute l'aménagement du Technopôle de la mer. « L'un des objectifs du Technopôle est de permettre aux entreprises à forte valeur ajoutée, liées à la mer principalement, de se développer dans les meilleures conditions de localisation et de services » explique Alexis Villemin, directeur général de TPM Aménagement. « Nous allons permettre aux entreprises déjà implantées de se restructurer localement. Le Technopôle de la mer, véritable Sciences Park, au travers des services de recherche, de formation et d'innovation prévus, crée les conditions favorables à l'arrivée de nouvelles sociétés leaders dans leur secteur », poursuit Alexis Villemin.

Parmi les grands noms déjà présents sur le territoire toulonnais : le groupe DCNS, émanation de la Défense nationale qui conçoit et construit des navires armés, des systèmes de combat, et des infrastructures portuaires ; l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), ou encore la société des Constructions industrielles de la Méditerranée (CNIM) qui construit notamment des bateaux innovants et intervient dans le domaine de l'énergie tout comme l'entreprise Endel. A ces entreprises s'ajoutent de nombreux sous-traitants et cotraitants.

Deux sites pour une technopole

Le premier site – dit de la base terrestre du Technopôle de la mer à Ollioules – est entré en phase travaux au cours de l'été 2011 avec la démolition d'un ancien marché floral devenu obsolète. Sur ce site, DCNS a décidé de la création d'une nouvelle entité de 30 000 m² pouvant accueillir 1 000 salariés. L'architecte Jacques Ferrier, également concepteur du Pavillon de la France lors de l'Exposition universelle de Shanghai en 2010, a été retenu pour ce premier programme et la demande d'autorisation de construire est en cours d'instruction. « La base permet d'ores et déjà l'arrivée d'environ 80 000 m² de services et bureaux supplémentaires et, à terme, un total de 210 000 m² de plancher », explique Alexis Villemin. Le site, en bordure de l'autoroute vers Toulon, est à seulement quelques kilomètres des centres villes de Toulon et de la Seyne-sur-Mer. « Il sera desservi par les transports en commun dès l'arrivée des premiers salariés prévus en 2015 », ajoute Alexis Villemin. « Une ligne de bus express préfigurera le passage du transport en commun en site propre ».

Le second site du Technopôle de la mer – dit de la base marine de Brégaillon (La Seyne-sur-Mer) – est déjà

occupé par plusieurs entreprises. Remaniée, elle permettra à terme la création de 13 000 m² de bureaux et services supplémentaires. « Pour les laboratoires et les entreprises, cette base constitue l'espace d'accès temporaire ou permanent à la rade de Toulon et à la Méditerranée ».

L'ambition du Technopôle de la mer est de devenir le premier Sciences Park centré sur les domaines de la sécurité et la sûreté maritime et du développement durable, reposant sur les hautes technologies marines et sous-marines.